

# Enseignement technologique en langue vivante

## L'apprentissage du lexique en ETLV

Le lexique constitue une ressource incontournable dans la pratique des langues vivantes étrangères. Son appropriation et sa manipulation revêtent une importance particulière dans le cadre d'un enseignement technologique proposé en langue étrangère.

La question du lexique se pose à l'enseignant de langue comme à l'enseignant de la spécialité. Ensemble ils choisissent les démarches pédagogiques qui permettent de répondre au mieux aux interrogations suivantes :

- quel lexique est utile à l'élève ?
- comment donner à l'élève les moyens de faire face à la charge de lexique spécifique ?
- l'élève doit-il d'abord maîtriser un mot, une terminologie, un concept dans la langue de scolarisation avant de l'appréhender en langue étrangère ? Ne peut-on imaginer qu'il accède au concept par le biais de langue vivante ?

La présente fiche a pour objectif de donner à l'équipe d'enseignants quelques pistes – non exhaustives – qui leur permettront de trouver les réponses les plus adaptées aux besoins spécifiques de leurs élèves.

## Un lexique, des lexiques ?

Il existe différents types de lexique que l'on distingue selon le contexte de son utilisation, sa récurrence et sa fonction.

- **Le lexique thématique**

Le lexique thématique est par définition un lexique ponctuel car lié à un thème, une problématique ou un domaine. L'enjeu pédagogique relève principalement de la délimitation du lexique utile dans un champ lexical souvent vaste. Pour ce lexique, on peut difficilement attendre des élèves une mémorisation à moyen ou long terme, mais davantage un niveau de maîtrise permettant sa reconnaissance.

- **Le lexique fonctionnel**

Contrairement au lexique thématique, le lexique fonctionnel est récurrent. Quelle que soit la situation de communication à laquelle est adossée la tâche proposée à l'élève, cette situation relève nécessairement d'un des quatre types de discours : la description, l'explication, la narration ou l'argumentation. L'appropriation du lexique fonctionnel est fondamentale dans la perspective de la construction de l'autonomie langagière.

- **Le lexique opératoire en situation de communication**

Par lexique opératoire, on entend le lexique spécifique à la situation de communication. Ce lexique peut être ponctuel quand la situation l'est, mais peut aussi être récurrent. C'est notamment le cas du lexique ritualisé dans la communication habituelle en classe ou plus généralement dans les situations orales d'interaction.

## Appropriation et mémorisation du lexique

Pour l'appropriation du lexique, les pistes sont multiples. Le mode d'acquisition de ce lexique sera fonction des choix pédagogiques fondamentaux que l'équipe des professeurs devra faire. Ces choix reposeront sur une prise en compte de trois étapes indispensables :

- l'accès au sens d'un mot nouveau en contexte qui peut se faire par recours à la définition, à l'explicitation, à la corrélation, voire à la traduction ;
- la réactivation du lexique dans des situations de communication variées et par le biais travaux de phases récapitulatives ou de synthèse qui encourageront la reprise, la répétition et la mémorisation ;
- les situations de transfert, où l'élève est amené à utiliser le nouveau lexique dans une tâche ou situation nouvelle.

Apprentissage et mémorisation seront facilités non seulement par l'ancrage dans une situation concrète, notamment dans sa dimension sensorielle (association du geste et de la parole, du goût et de la recette, de l'image au mot, etc.), mais également par le recours conscient :

- aux réseaux de sens : les mots sont appris et mémorisés dans le cadre d'un champ sémantique ; un travail sur les synonymes et les antonymes peut trouver toute sa place dans ce contexte ;
- à la collocation : les mots sont appris dans l'environnement d'autres mots dont la contiguïté est possible, fréquente, etc. ;
- à la forme des mots : un travail est possible sur l'étymologie ainsi que sur la composition et la dérivation ou encore les liens graphie-phonie.

Plusieurs types d'outils peuvent être utilisés, parmi lesquels on citera en particulier :

- **la liste ou fiche lexicale**

La liste ou fiche lexicale ne saurait se substituer à la découverte en contexte du lexique, ni à sa reprise régulière dans des situations de communication qui motivent son emploi. En revanche :

- la liste simple permet de limiter l'étendue du lexique utilisé et peut fonctionner telle une pioche que l'élève doit pouvoir moduler et modifier à sa guise au cours de son parcours d'apprentissage ;
- la liste traduite offre l'avantage de la rapidité, mais peut avoir aussi ses limites en cas de polysémie ou d'ambivalence de certains termes, que ce soit dans la langue cible ou dans la langue de référence ;
- la liste annotée permet d'adapter la démarche à la spécificité de chaque terme. On peut ainsi imaginer traduire certains termes, les commenter, les expliciter et leur adjoindre des éléments de dérivation (nominalisation, substantivation, adjectivation, etc.).

- **Le dictionnaire**

Si l'utilisation du dictionnaire, d'une encyclopédie ou d'un traducteur électronique nécessite un accompagnement méthodologique, le recours à ce type de ressources contribue à la construction de

l'autonomie de l'élève et à la réalisation du travail de recherche nécessaire à toute résolution de problème. Le choix du dictionnaire bilingue, monolingue ou spécialisé peut aussi être laissé à l'initiative de l'élève.

- **La carte heuristique**

Les cartes heuristiques ou cartes mentales facilitent la mémorisation du lexique dans la mesure où elles peuvent être personnalisées en fonction des habitudes et logiques d'apprentissage de chacun. Elles sont particulièrement efficaces quand il s'agit de s'approprier un champ lexical. Les cartes permettent de mettre en évidence les liens logiques, chronologiques et sémantiques des mots en entre eux voire d'illustrer des réseaux de sens.

La construction d'une carte heuristique favorise par ailleurs le retour réflexif sur le lexique et son contexte d'utilisation et ancre ainsi la mémorisation dans un processus de métacognition où l'élève réfléchit sur le meilleur moyen de mémoriser le dit lexique.

- **Le carnet de vocabulaire ou son équivalent numérique**

La question du stockage du lexique est fondamentale dans la stratégie de mémorisation et de continuité des apprentissages. L'intérêt du carnet de vocabulaire, classique ou numérique, réside dans la construction progressive d'un patrimoine lexical commun. Les outils numériques facilitent une mise à jour régulière du « stock lexical ».